



**ASSOCIATION DE SAUVEGARDE
DE MONTIGNY ET DE SON ENVIRONNEMENT**

siège: 2 Rue du Tertre
77690 MONTIGNY SUR LOING

bulletin n° 8

Automne 2000

Association régie par la loi de 1901
n° 4/9515

Après avoir constaté l'activité de notre Association depuis sa création, Monsieur le Préfet de Seine et Marne a, par arrêté du 20 juin 2000, donné son agrément à notre Association. En tant qu' Association Agréée nous pouvons donner officiellement un avis sur les projets concernant le devenir de notre commune, le POS en particulier

PATRIMOINE COMMUNAL

1 - SITE CLASSE

Une nouvelle réunion a eu lieu sur place, à la Baignade, au sujet du devenir de l'ancien terrain de camping et de la future promenade botanique. Notre association y était représentée. Monsieur le Maire nous a montré le nouveau passage qui remplace la passerelle étroite dangereuse et glissante. A présent un chemin confortable permet l'accès aux piétons, poussettes ou fauteuils roulants. Malheureusement, il a fallu constater quelques jour après que des gens malveillants avaient arraché la grosse borne de pierre qui, depuis toujours, limite le passage....

Monsieur le Maire a ensuite fait visiter le logement, il se propose de le louer à un employé communal qui effectuera un travail à temps partiel d'entretien de jardinage pour la commune. Cette proposition a été approuvée par tous: une présence sur le terrain assurera une meilleure sécurité.

Il a été proposé l'entretien des arbres pendant l'hiver, après la viisite d'un spécialiste qui doit donner un diagnostic de leur état après la tempête de décembre 99.

Les nombreux visiteurs de la Baignade, venus admirer le site classé des bords du Loing et de l'église sont désagréablement surpris de voir cette vue si belle et si connue ponctuée des taches blanches inesthétiques des antennes de télévision par satellite. Cinq dans le voisinage immédiat de l'église, donc dans le périmètre de protection, et parfois deux sur la même maison. N'y a-t-il rien à faire pour améliorer la situation dans ce domaine, sans pour cela laisser les téléspectateurs? Peut-être pourraient ils suivre l'exemple d'un de leurs voisins dont l'antenne, un peu plus basse, est habilement dissimulée à la vue par des arbres....

2 - DÉGÂTS A L'EGLISE

Les travaux de réparation des dégats de la tempête de décembre 1999 sur la toiture de l'église n'ont toujours pas été effectués. Ils ont à peine été évoqués lors des séances de Conseils de juin et d'octobre. La bâche posées s'agite toujours sur les tuiles, continuant d'ébranler les tuiles voisines et laissant passer l'eau. A ces dégats s'ajoutent ceux de l'orage de juillet: les tuiles déplacées en décembre sont descendues. D'autres ont été cassées par la grêle. De larges taches d'eau souillent à présent les voûtes repeintes. Il faut malheureusement ajouter aussi la foudre qui, cet été, a détruit le réseau électrique de l'église. Les cloches se sont tues un moment. Des réparations permettent l'éclairage, et les cloches ont sonné les offices et même les heures. C'était un plaisir de les entendre, malheureusement, elles sont à nouveau muettes. Le chauffage de l'église est en panne, lui aussi,

depuis cet été, ce qui met l'orgue en péril (il est vrai qu'il est hors d'usage, lui aussi) et les paroissiens au froid.

Nous n'avons eu, comme d'habitude, aucune réponse à notre question écrite adressée à la mairie mais nous avons reçu du service des Monuments historiques, confirmation fin octobre, que les travaux doivent être pris en charge par le Département pour les monuments inscrits à l'inventaire des Monuments Historiques.

3 - ENTRETIEN DES BÂTIMENTS COMMUNAUX.

La salle de réception de la mairie, "musée municipal", salle des mariages, est dans un état pitoyable: murs rongés d'humidité, marqués de cloques, d'où sortent des gravats sablonneux, plinthes écartées des murs, pleines de moisissures et d'araignées, grosses dégoulinures d'eau sous les fenêtres, traçant des rayures grises sur la poussière.....Quelle tristesse!

Bien des montignons se sont dits surpris de l'état de la salle Orgiazzi qui sert à de nombreuses occasions: état désastreux de l'intérieur de la salle, vastes traces d'humidité sur les murs dégradés, peinture disparue par plaques, étagères miteuses, sur lesquelles quelques récipients attendent depuis plusieurs mois, voire plusieurs années. Le lieu est misérable et le mobilier miteux ne vaut guère mieux. Il faut y pénétrer pour se rendre compte, la poussière, alors gêne la respiration. A l'extérieur le crépi jaune est, par endroits, recouvert d'enduit blanc, sans limite bien définie, Les boiseries jadis blanches des portes et fenêtres sont partiellement recouvertes d'un étrange vert clair et l'épaisseur des murs, autour de certaines fenêtres, barbouillé d'un blanc qui tranche sur le crépi jaune, et s'étale sur le mur lui-même. Nous n'avons pas souvenir d'avoir entendu prévoir des crédits pour la remise en valeur de cette salle, lors des séances de Conseil Municipal évoquant le budget, mais quelle étrange décision de ravalement a été prise là par la commission des travaux !

LA SALLE ORGIAZZI: bref historique

La propriété qu'on appelait couramment "le Château des Brosses" a appartenu au siècle dernier à un italien, Monsieur ORGIAZZI, ancien Carbonari disait - on, depuis depuis 1862.

Monsieur Sébastien, Antoine, Alexis ORGIAZZI, né à Paris le 15 Janvier 1812, était le fils d'un graveur piémontais établi à Paris depuis 1802, lequel a signé la carte des Chasses Royales en Forêt de Fontainebleau. Graveur lui-même, ORGIAZZI avait demandé et obtenu la naturalisation en 1848 et était devenu citoyen français.

Monsieur ORGIAZZI fut un temps Maire de Montigny. Elu en 1884, il succédait à Monsieur LAVAURS. C'est pendant son mandat qu'il fit don en 1885, à la commune d'une "salle d'asile", l'ancêtre de nos écoles maternelles. C'était une salle spacieuse, claire, avec une cour ombragée d'une tonnelle, un préau pour les jours de pluie, un logement convenable au premier étage pour la directrice - un gros progrès pour l'époque. ORGIAZZI fit aussi don à la commune d'un titre de rente pour augmenter le traitement de la directrice et entretenir la salle.

Cette salle d'asile accueillait gratuitement les enfants qui n'avaient pas l'âge scolaire, ce qui rendait un grand service aux mamans. Bien plus tard, cette salle d'asile fut rattachée à l'école primaire et devint la "classe enfantine". Depuis la création du "groupe scolaire", ce don inaliénable offert aux Montignons est devenu la salle communale ORGIAZZI, rue Montgermont.

Mort en 1886, ORGIAZZI faisait aussi, par testament, un don à la commune d'une somme de 5 000 F pour l'équipement et l'achat de matériel d'une compagnie de sapeurs pompiers.

SUR LES "ARMOIRIES MUNICIPALES " (suite)

Nous avons évoqué dans notre dernier bulletin le blason armorié que la municipalité de MONTIGNY s'est approprié, sans autorisation de la part de la famille propriétaire.

Un de nos lecteur nous fait la remarque suivante: pourquoi avoir pris ces armes, alors que six familles (la Boissière, de Villiers, Vignancourt (grand maître de l'ordre de Malte), Vieffville, Tiercelin de Saveuse (Petit fils Vieffville), Eynard (qui était aussi à Ecuelles), possédant aussi des

armoiries, se sont succédées à Montigny jusqu'à la Révolution? Quelle est la raison de ce choix? (Nous pensons que c'est simplement l'ignorance de l'Histoire locale).

On nous a signalé aussi que l'on vient de retrouver les armes de l'une des plus importantes des familles de Montigny dans un village du centre de la France.

Il nous a été confirmé d'autre part, par un juriste, que si l'un des descendants actuels de cette famille portait plainte devant les tribunaux, il lui serait immédiatement donné raison. . Un nouveau procès en perspective?

ASSEMBLEE GENERALE:

LE VENDREDI 15 DÉCEMBRE 2000 À 20 H 30, SALLE ORGIAZZI
tous les membres à jour de leur cotisation sont invités (on peut renouveler sur place)

UN TOURNAGE A MONTIGNY "Partie de campagne " de Jean Renoir

On sait que le peintre Auguste Renoir est venu très tôt à Marlotte, en compagnie de ses amis Lecœur et Sisley et aussi Manet et Pissaro. Il y a peint de célèbres tableaux , comme " le cabaret de mère Antoni" où figure Nana, la bonne , qui inspira Zola, à l'auberge Antoni de Marlotte. C'est actuellement le bâtiment des écuries avec le logement du premier étage, à côté du garage , dans l'ensemble de la Renaissance.

Plus tard, en 1922, Jean Renoir, un des 3 fils du peintre, achète la villa "Saint El" tout près, à Marlotte , et découvre la région. La même année, il achète une maison à Montigny, où il installe son ami Louis Baude, avec lequel il faisait de la céramique. En 1924, il tourne son premier film " la fille de l'eau" à Marlotte, entre sa villa et la Mare aux Fées, le canal et le village, avec Catherine Hesling, sa première femme et la complicité d'habitants amis.

En été 1936, Jean Renoir souhaitait tourner un film qui puisse promouvoir Sylvia Bataille, jeune comédienne de 18 ans. Il lui propose des nouvelles de Maupassant , faciles à adapter. "Une partie de Campagne", est choisie. Jean Renoir commence le tournage en été 1936. Cependant, le film ne sortira qu'en 1946.

On sait que Maupassant à lui même habité Montigny, dans une maison de l'actuelle rue de la Talbarderie voisine de la Vanne Rouge. Il y a écrit, en particulier, le roman "Notre cœur"

L'intrigue est simple : Une jeune fille naïve, est fiancée au commis un peu benêt de son quincailleur parisien de père, alors qu'elle ne l'aime guère. Toute la famille part pour une journée de détente à la campagne. Après le déjeuner dans une charmante auberge au bord de l'eau, deux canotiers, profitant d'une occasion due au hasard, séduisent la mère et la fille et les entraînent sur la rivière.... la pluie et l'orage mettent fin à l'aventure. Plusieurs années plus tard, la rencontre de la jeune femme et de son séducteur ne leur laissera que plus des regrets. " Partie de campagne" met en scène des désirs contrariés. Dans ce film, on trouve une rêverie nostalgique teintée de tendresse, une sorte de plénitude douce , un charme singulier du à une impression de "naturel" .

Renoir souhaitait aussi, à cette époque, retrouver Marlotte. Il désire retrouver le cadre champêtre des environs, berceau de son premier film et de certaines toiles de son père. Il pense réaliser un film court, rédige le scénario en moins de 2 mois, avec une très grande fidélité au texte de la nouvelle. Le producteur de ses premiers films, Pierre Braunbergger, sera le producteur du film.

La localisation du tournage en un lieu proche de Marlotte a facilité le travail de Renoir et a permis, en plus de collaborateurs familiers et de membres de sa famille (son neveu Claude, son fils Alain), la participation des amis et des voisins qui apportèrent, une fois encore, un concours bénévole ou rétribué. Des montignons se souviennent avoir participé ou assisté à ce tournage.

C'est aux familiers qu'il côtoie depuis longtemps qu'il demande de chercher des accessoires : l'ami d'enfance Paul Cézanne, fils du peintre, fournira par exemple les cigarettes d'époque. L'un loue sa camionnette, un autre construit des éléments de décors et les portiques, balançoires, hangar à bateaux, utiles sur le lieu du tournage, d'autres montent les décors mobiles construits en studio à Billancourt : fausses portes, cloisons, fenêtre, pour l'intérieur de l'auberge, car c'est à la maison forestière de la Gravine que Renoir a décidé de transposer le Bezon sur Seine de Maupassant . Il connaît d'autant mieux ce lieu que sa locataire , Marie Verrier, était, dix ans plus tôt la personne de confiance à qui il avait confié la charge de veiller sur la villa Saint El , sa maison de Marlotte , et surtout sur l'éducation de son fils unique Alain. Le terrain entourant la maison forestière offre un cadre merveilleux pour le tournage d'un déjeuner sur l'herbe mais la petitesse du bâtiment est un obstacle : il faudra utiliser les décors.

La préparation du film a lieu en mai et juin. Ce n'est pas une mince affaire, le tournage à la campagne multipliant les difficultés. Il faut tout prévoir pour que rien ne manque à la dernière minute (plus de 160 accessoires prévus), la répartition entre Marlotte, Montigny et les studios , où des "raccords" sont tournés ne doit pas être improvisée. De plus des grèves de l'industrie cinématographique retardent début du tournage de près d'un mois. Une huitaine de jours de travail sont prévus. Le premier tour de manivelle est donné le 27 juin après des essais le 25, sous la pluie, et le mois de juillet sera tout aussi pluvieux : les caprices du temps compliquent le tournage, les retards s'accumulent, et la tension monte . Seul le quart du travail prévu dans la semaine peut être réalisé. Le cinéaste se pourtant s'acharner pour que le film se fasse .

La vie de l'équipe fait penser à une vaste réunion de famille. Vie commune au village de Marlotte où l'équipe réside à l'hôtel de la Renaissance (qui a remplacé l'Auberge de la Mère Antoni) ou à la villa Saint El, repas cuisinés par Marie Verrier à la Gravine, ou au café du carrefour tout proche,(actuellement transformé en agence de location, il gardait jusqu'à ces dernières années l'aspect de l'époque, y compris le panneau au nom d'"Auberge de la Gravine), visites d'amis comme Coco Chanel. Georges Bataille, mari de la comédienne, dont il est cependant séparé, fait une apparition et figure sous le costume d'un prêtre, incidents imprévus (Alain Renoir s'amuse à se tondre les cheveux à la veille d'interpréter son rôle) . Pourtant le travail se fait sérieusement, en prise de son direct, malgré la ligne de chemin de fer proche (il y avait moins de trains que de nos jours). Les trois premières journées sont consacrées, à mesure que l'on installe le décors, à des plans à l'intérieur de la maison, puis à la danse des balançoires. Du 30 juin au 2 juillet,c'est la conversation des canotiers. La fin, "dans l'île", est tournée le lendemain, jour où le ciel est lourd et plombé, sur la rive, en aval.

Du 7 au 12 juillet, on tourne sans arrêt, avec ou sans Renoir (qui participe à la marche pour la Paix de Vincennes le 9, alors qu'à Montigny ses assistants effectuent des dizaines de prises de vues) et, après 3 jours d'interruption pour la Fête Nationale, les scènes se succèdent jusqu'au 18 juillet. Renoir sait que les heures et les crédits sont comptés et il tourne souvent dans l'urgence, car les contretemps divers stimulent sa boulimie créatrice.

Après quelques derniers plans, chacun se tourne vers d'autres obligations. Renoir ayant du abandonner dès les mois d' Août, appelé par d'autres projets cinématographiques, les assistants Claude Heymann et Jacques Becker terminent des scènes sur l'eau, sans enthousiasme: ils sont persuadés qu'ils ne reverront pas Renoir sur le tournage, les comédiens sont fatigués et des disputes ont lieu. Renoir, lors d'un rapide passage à Marlotte, engage une vive discussion avec Sylvie Bataille et l'arrêt définitif du tournage est décidé. Renoir n'aime pas les confrontations et la société cinématographique n'avait plus d'argent.

Le producteur sait que s'il veut rentrer dans son argent, il lui faut tirer un film de ce qui a été tourné. Ce n'est pourtant qu'après la fin de la guerre, en 1946, qu'il prend la décision de sortir le film. L'activité cinématographique est intense à ce moment, l'œuvre de Renoir est redécouverte avec des

succès triomphants et Braunbergger relance "Partie de campagne" , accompagné d'une musique de Joseph Kosma, demandée en 1936, mais peut-être plus tardive, et le film est présenté au public : il obtient la sélection au premier festival de Cannes, la presse évoque les tableaux d'Auguste Renoir et les influences de l'Impressionnisme. Lentement mais sûrement, le film connaît un succès qui ne se démentira plus.

Le tournage en extérieur n'était pas à la mode au temps de Renoir, qui fait figure de précurseur en la matière pour plusieurs de ses films, et c'est là, dit-on, une des preuves de la "modernité" de "Partie de campagne" (le même débat avait eu lieu chez les peintres une cinquantaine d'années plus tôt, et Auguste Renoir, comme fera son fils, trouvait le débat vain: "ils reprochaient à Corot de retoucher ses tableaux à l'atelier. Je les laissait dire. Je trouvais qu'il avait raison" * 1

Renoir a tourné de nombreuses scènes en extérieur dont certaines avaient été prévues pour le studio avant l'installation définitive dans ce simple terrain en aval du pont de la Gravine. C'est un sens aigu de l'économie financière et de tournage, puis les circonstances qui imposèrent au cinéaste de tourner intégralement sur les rives du Loing. Renoir, qui a choisi le site de la maison forestière, en connaît les moindres facettes et il sait comment l'utiliser selon ses intentions. Le promeneur attentif reconnaît encore ce cadre de nos jours. Il remarquera aussi les marques de "remodelage" nécessaires pour le film, légères tricheries avec la structure réelle des lieux, quelques ajouts, habituels sur les tournages: une rambarde au bord de l'eau, un portique de balançoires, des arbres pour dissimuler quelques toitures des vieilles maisons de Sorques... Les cartes postales anciennes de cet endroit montrent que le site est resté longtemps intact.

*1 - Hugette Bouchardeau: la famille Renoir..... Calmann Levy 1994

Si vous voulez en savoir plus vous pouvez consulter:

"Partie de Campagne" , étude critique de Olivier Curchod, collection Synopsis - Nathan 1995

Après la tempête de décembre 1999,

LE DEVENIR DE LA FORET DE FONTAINEBLEAU

Le 23 Octobre, l' Association de Défense de la Vallée du Loing et des Sites Environnants, présidée par notre compatriote Monsieur Renault, avait organisé une conférence donnée par M. Jacomet, à laquelle les Montignons étaient conviés par voie d'affichettes. Ils étaient malheureusement peu nombreux à y assister. C'est pourquoi nous donnons un rapide compte rendu

I Les effets de la tempête sur la forêt de Fontainebleau

- Sur les peuplements forestiers: 300 000 m² de bois abattus soit environ 500 000 arbres dont 150 000 arbres adultes, plus de cinq années de récolte. La situation est très inégale: des secteurs de trouées à blanc jusqu'à 40 ha, sur 1 à 2 % de la forêt pour un total de 250 à 300 ha rasés, des secteurs touchés de dégâts importants, sur 5 à 10 % de la forêt, ailleurs, les destructions sont diffuses.

Les dégâts sont équivalents pour les feuillus et les résineux, en fonction de la force variable du vent, les arbres sur sols superficiels ne sont pas les seuls atteints, les arbres à racines plongeantes et longues sont tombés dans les mêmes proportions, que les sols soient sableux ou non.

-Sur les infrastructures et les équipements: les routes fermées et endommagées, les chemins impraticable.

- Sur les arbres classés "éléments remarquables" 98 ont été endommagés ou détruits sur environ 900. -Sur les milieux remarquables: des arbres sont tombés dans les mares.(mares de platières, ou mares artificielles) . Dans la mesure du possible, les houppiers (tête de arbres) ont été retirés. - Sur les réserves biologiques intégrales il n'y a pas d'intervention humaine, mais seulement

observation de l'évolution : la tempête a amené de la lumière (à suivre!) . -Sur les oiseaux: des arbres à cavités ont été laissés sur place, même morts, pour les oiseaux nicheurs .

-Sur l'accueil du public: de Janvier à mars 2000, interdiction absolue de circulation pour raison de sécurité mais travaux de mise en sécurité des chemins. Depuis début Avril, les chemins et sentiers forestiers sont ouverts au public, mais les sous-bois sont toujours interdits pas sécurité. et les transformations du paysage seront visibles longtemps.

-Sur la grande faune (cervidés et sangliers): pas de grands animaux tués par la tempête mais en raison de la pression de chasse moins importante l'ONF ayant annulé les chasses de prélèvement et les chasses étant interdites par sécurité dans les secteurs boisés, il y a eu beaucoup de naissances, surtout chez les sangliers et des dégâts dans les jardins limitrophes sont signalés .

-Sur risques d'incendie: heureusement, l'été 2000a été très pluvieux et peu ensoleillé: les risques ont été limités car le volume inflammable de bois au sol était très inquiétant, c'est en partie la raison de l'ouverture rapide des chemins, pour accès des pompiers.

II état d'avancement et perspectives

-Sécurisation: pour réouverture au public et pour sécurité . Avec l'aide de la DDE pour les routes. Par l'ONF seul pour le secteur forestier (avec des bûcherons extérieurs) pour réouvrir les sentiers et les sécuriser (1 200 km de routes et chemins forestiers)à partir du 1er Avril 2000.

La sécurisation des sous bois reste à faire, avec les acheteurs des bois, elle sera longue .

-Commercialisation des bois: Le bois est vendu mais il y a des difficultés de transport pour les grumiers qui manquent de camions disponibles. Les bois se dégradent au sol, la commercialisation doit donc être rapide. pour le bois de qualité et gros bois: chaque arbre a été recensé (150 000 env.) pour le bois de faible valeur c'est selon volume . L'inventaire est presque terminé mais l'exploitation durera jusqu'en 2002 ou après.

-Reconstitution : il faut attendre la régénération. naturelle, si elle s'avère insuffisante, assez il y aura replantation pour de grandes trouées, avec priorité aux feuillus (chênes surtout) à réinstaller et planter au milieu des résineux quand c'est possible .

rappel historique : en 1700, la moitié de la forêt était vide, - en 1780 : feuillus plantés en grande surfaces, mais seulement la moitié pousse, à cause de sols arides impropres aux feuillus, - en 1850, on plante des pins sylvestres là où les feuillus ne poussent pas. - vers la fin du XIX ème siècle un gel important a occasionné autant de dégâts que la tempête de 1999. Les traces n'en sont plus très visibles.

- Incidences financières de la tempête:: Les arbres se vendent moins bien, trop tôt, avec des frais énormes. Les ouvertures de sentiers ont été financées par le Conseil Général

LE PLAN D'OCCUPATION DES SOLS

Formulée verbalement dès le début juillet à la mairie, une demande de communication officielle du projet de P.O.S. a du être réitérée par lettre recommandée en date du 2 août 2000 pour enfin obtenir de la mairie un exemplaire le 14 septembre dernier.

Nous avons, après étude approfondie, formulé une série de remarques, adressées par lettres recommandées, à la mairie et à Madame le Sous-Préfet de Fontainebleau le 14 octobre dernier.

Lors de l'avant dernière séance de Conseil Municipal, hors ordre du jour, et en réponse à la question d'un auditeur, nous avons eu la surprise d'apprendre que le futur Plan d'Occupation des Sols était mis en un sommeil prudent: pas de décision à prendre, des crédits élevés engagés pour des raisons mystérieuses, car, visiblement, il n'y avait pas d'urgence... Il nous a semblé comprendre, au cours de diverses séances, que les modifications, évoquées au départ comme impérativement nécessaires, disparaissaient comme peau de chagrin, (ce qui, dans l'ensemble, n'est pas forcément un

mal), mais aussi que le cabinet parisien consulté à grands frais (et aux frais des contribuables) a terminé les travaux .

Alors ? Beaucoup de bruit pour rien ? Pas d' enquête publique en été? pas d' enquête publique à partir de septembre, en raison de la période de campagne électorale? c'est ce qui a été dit au public lors de cette séance de Conseil Municipal..... et pas de responsabilité à prendre pour l'actuelle municipalité (pourtant un certain nombre de ses membres méritent mieux que l'ignorance et le mépris dans lequel on semble les tenir) .

On peut se demander comment des lois différentes autorisent une commune voisine à soumettre à l'enquête publique un nouveau projet de POS à la même période? Les lois seraient-elles différentes selon les cantons ?

ENCORE UN CONSEILLER MUNICIPAL DE MOINS...

Nous avons appris de source certaine que Monsieur NICOLAS HABERT a vendu la maison de Sorques qu'il habitait avant de partir pour Toulouse. Il est vrai que ce conseiller compétent n'a plus assisté aux séances depuis décembre 1996 !

CONCERT TELETHON

Une date à ne pas oublier: le samedi 9 décembre , à 21 h, à l'église de MONTIGNY, Concert donné dans le cadre du Téléthon, au profit de l'AFM

Au programme, des œuvres de Paganini, SCHOPIN et SCHOPIN, (car(naval, op 9 avec texte original lu par un acteur) piano, violon, flûte et chant....

Il n'est plus nécessaire de présenter le travail de l'AFM, ni son rôle déterminant, tant dans la recherche médicale que dans l'aide aux malades, ni de dire qu'il n'y a jamais eu de réserve émise par la Cour des Comptes pour l'usage qui est fait des fonds récoltés.

BULLETIN D'ADHESION ou de renouvellement pour l'année 2000

Monsieur, madame

adresse :

souhaite adhère à L'Association de Sauvegarde de Montigny et de son Environnement

souhaite renouveler son adhésion pour l'année 2000

date et signature:

cotisation minimum: 50 F par personne

a envoyer , 51 rue des Rouisses à Montigny sur Loing

Ce bulletin a été préparé, imprimé et distribué par les membres du Conseil d'Administration.

ne pas jeter sur la voie publique,

merci